

Gymnastique scolaire [suite]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **37 (1908)**

Heft 7

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Qui, pronom conjonctif, a pour antécédent âme, 3^{me} personne du fém. sing., sujet de soupire. (Ecrire cette forme au tableau).

2. Faire ajouter à des propositions données des compléments amenés par *qui*.

Exemple : Je méprise vos divinités,..... (*qui* sont fausses).

3. Inventer des phrases avec propositions complétives : *a)* déterminatives ; *b)* explicatives, se rapportant à un antécédent, nom ou pronom, jouant le rôle de complément (direct, indirect, circonstanciel) de sujet ou d'attribut.

Exemples :

a) Agnès, *qui* était agenouillée, attendit le coup de grâce avec le plus grand calme.

b) On pouvait s'imaginer voir un tendre lis *qui* inclinait sa tige délicate sous le poids de sa corolle immaculée, etc.

4. *a)* Recherche dans le texte du chap. 21, page 52, de toutes les phrases renfermant le pronom conjonctif *qui* et analyse de ce pronom ; *b)* ajouter, là où le sens le permet, des complétives amenées par *qui* ; *c)* transformer les compléments explicatifs et déterminatifs en complétives commençant par *qui*. Exemple *c)*

Agnès, issue d'une des plus nobles familles de Rome, brillait... par sa piété.

Agnès, *qui* était issue d'une des plus nobles familles de Rome, brillait... :

b) Ecrire.

Les numéros 1, 2 et 3, comme dans l'application orale ;

4. Même exercice que dans l'application orale, en prenant pour sujet le chapitre 11, page 34, Martyre de saint Donatien et de son frère.

5. Dictée d'application.

Remarque : Cette leçon peut se donner déjà au cours moyen, si ce dernier a parcouru les matières qu'il est nécessaire de posséder pour aborder l'étude du pronom conjonctif.

La leçon sera avantageusement subdivisée en deux parties (voir A et B).

Quant à l'application, elle fera l'objet de nombreux exercices.

M. BERSET.

GYMNASTIQUE SCOLAIRE

Depuis plusieurs années un expert spécial est chargé de procéder à l'examen de l'enseignement de la gymnastique dans les écoles du canton de Fribourg.

L'expert a, en outre, reçu la mission d'établir et de soumettre à l'Autorité cantonale le programme annuel limité, le plan de travail et l'itinéraire des examens ; de donner aux instituteurs les directions théoriques et techniques ; de consigner dans un rapport général les conditions dans lesquelles

se meut l'enseignement de la gymnastique scolaire, les progrès constatés ainsi que les lacunes existantes ; de proposer les moyens de perfectionnement ainsi que les améliorations à introduire.

Nous croyons, dès lors, intéresser les lecteurs du *Bulletin pédagogique*, et particulièrement les membres du corps enseignant, en publiant quelques données générales extraites de ce rapport. Il nous paraît utile, pour commencer, de faire connaître dans un tableau récapitulatif, les résultats généraux des examens de l'année 1907, comparés à ceux de l'année précédente.

Ces résultats démontrent que l'enseignement de la gymnastique scolaire est en voie de progrès. En effet, la note moyenne pour l'année 1905 est de 1,77 ; celle de 1906 est de 1,53 ; tandis que la note moyenne de l'année 1907 est de 1,46.

Mais, ces résultats *doivent* et *peuvent* être encore meilleurs. Car, il ne faut pas l'oublier, les exigences actuelles sont minimales et, le programme annuel, fait abstraction des exercices aux engins. — Ces derniers, est-il nécessaire de l'ajouter, sont fort discutés et leur utilité à l'école est combattue par des autorités indiscutables. — Mais les exercices aux engins étant pratiqués en Suisse, il faudrait aussi, pour ne pas faire exception, prévoir cette obligation. Une difficulté, ici, se présente : à l'exception des écoles de la ville de Bulle, de Châtel-St-Denis, de Fribourg, de Morat et de quelques rares classes rurales, les écoles ne possèdent aucun engin. Il est même beaucoup d'écoles qui ne disposent pas d'une place suffisante pour les leçons et les jeux. Puisqu'il en est ainsi, il faut au moins que toutes les parties du programme annuel limité, comprenant exercices d'ordre, de marche, de course, mouvements libres (préliminaires), les sauts et les jeux, soient correctement étudiés et parfaitement exécutés. Les mouvements simples ou élémentaires ayant été bien enseignés, pratiqués exactement, il sera facile d'absoudre les exercices combinés qui ne présentent pas une grande difficulté d'exécution.

Les points faibles constatés, au cours des inspections de l'année 1907, sont les suivants : défaut d'énergie et de volonté dans l'exécution des mouvements, attitudes défectueuses (têtes baissées, épaules tombant en avant, jambes fléchies, pieds fermés), pratique insuffisante de la course, en particulier, pour les sauts qui semblent inconnus aux élèves de plusieurs écoles.

Pour arriver à améliorer encore les résultats et obtenir les effets recherchés en gymnastique, il faut observer les pres-

Rang	Arrondissements	Ecoles de chaque degré de gymnastique				Nombre des Ecoles		Nombre des Elèves		Notes moyennes de chaque district		Notes moyennes du canton	
		1er degré		2me degré		1907	1906	1907	1906	1907	1906	1907	1906
		1907	1906	1907	1906								
1	7 ^{me} arrondissement . . .	11	14	2	2	13	16	303	329	1,22	1,40	} 1,46	1,53
2	3 ^{me} » . . .	17	17	9	4	26	21	733	661	1,41	1,74		
3	1 ^{er} » . . .	29	24	12	16	41	40	783	784	1,43	1,33		
4	2 ^{me} » . . .	24	20	13	15	37	35	650	668	1,50	1,44		
5	6 ^{me} » . . .	35	30	7	10	42	40	805	713	1,53	1,55		
6	5 ^{me} » . . .	36	32	6	8	42	40	942	831	1,56	1,67		
7	4 ^{me} » . . .	28	31	9	13	37	44	990	983	1,58	1,68		
	Totaux	180	168	58	68	238	236	5,206	4,969	1,46	1,53		

criptions du *Manuel*, pages 8-55 et pages 83-88, ainsi que les recommandations et observations données déjà plusieurs fois.

Il faut également se remémorer les directions techniques relatives à l'exécution des mouvements, au maintien, aux attitudes, aux positions de départ ou d'arrivée, à la course et aux sauts. A cet égard, relisons les notes du *Manuel*, pages 45 et 55.

Dans l'exécution des sauts, le départ, l'élan (course), le vol, la chute et l'arrivée laissent beaucoup à désirer. C'est le point faible. Il faut surveiller et corriger. On ne saurait assez exiger un départ énergique à forte impulsion ; une course légère et vive ; le corps droit pendant le vol, autant que possible, en fermant les jambes. La chute doit être amortie en fléchissant les articulations des membres inférieurs et produite sur la partie antérieure des pieds (non sur les talons), enfin, il y a lieu d'éviter les petits pas, qui sont fréquents chez les commençants. La station (position normale) doit être ferme et assurée.

De plus, nombre d'instituteurs négligent l'importance qui doit être donnée à la correction des mouvements ; à la position dans laquelle ils doivent être exécutés, c'est-à-dire la position de départ et d'arrivée, qui ne sont d'ailleurs qu'une seule et même chose ; à l'exactitude de la description des mouvements eux-mêmes. Pas un élève ne doit échapper au regard scrutateur de l'instituteur ; sans cesse le maître doit rectifier une attitude, modifier un rythme, provoquer une énergie, et ne jamais aborder un numéro du programme avant que le précédent soit exécuté dans la perfection.

La correction des mouvements est un élément essentiel d'éducation physique. Le choix des mouvements doit être varié : aucune partie du corps n'échappe à l'action de la gymnastique scolaire ; mais aussi pas de zèle intempestif. Le but de la gymnastique n'est pas de donner à l'homme des biceps énormes, des pectoraux monstrueux : elle veut que chacun acquiert toute la perfection physique que comporte son organisme entier.

De nos jours, l'éducation physique fait partie de l'éducation générale et elle en revêt la forme démocratique, c'est-à-dire accessible à chacun. Tous y ont droit et doivent en tirer un bénéfice relatif. Il y a pour tous, à divers degrés, une amélioration possible dans la santé, dans l'adresse et dans la volonté. Seulement, avec les faibles, il ne peut plus être question de commencer par l'application ; il faut d'abord les amener, par des exercices préparatoires, au degré d'énergie convenable ; cette préparation est obtenue par un ensemble d'exercices

gradués dont la valeur physiologique est certaine et le classement basé sur des propriétés nettement indiquées.

La leçon de gymnastique n'est pas une juxtaposition quelconque ni une combinaison de mouvements de pure imagination ; c'est une sélection de moyens de perfectionnement. Chaque leçon doit être complète, utile, graduée, intéressante, conduite avec ordre et énergie.

La gymnastique éducative ainsi comprise est la véritable gymnastique scolaire ; elle laisse de côté toute spécialisation, mais permet d'obtenir — sur un grand nombre à la fois et sur tous — une amélioration fonctionnelle, qui permettra d'aborder avec succès et sans danger les exercices virils de l'application convenant à l'âge adulte. (A suivre.)

BIBLIOGRAPHIES

I

Revue de Fribourg. — *Sommaire de mars 1908.* — P. M. de Munnynck : L'idée chrétienne du salaire. — G. de Reynold : Jean-Jacques Bodmer et Jean-Jacques Rousseau. — P. Juillerat : Des conditions de l'habitation et de la lutte contre la tuberculose. — Henri Schoen : Sully-Prudhomme, philosophe et poète (*suite et fin*). — P. de Labriolle : Chronique. Une nouvelle Histoire de la littérature romaine. — A travers les Revues. — Livres nouveaux.

II

Dictionnaire géographique de la Suisse, publié sous les auspices de la Société neuchâteloise de géographie et sous la direction de Charles Knapp, Maurice Borel et V. Attinger, éditeur. — Le vingtième fascicule de cet important ouvrage se termine au mot *Tofa* ou *Vers les Tors*, canton du Valais. Cinq volumes du Dictionnaire ont maintenant paru. La Direction du D. G. S. met en vente les couvertures du *Dictionnaire géographique*, belles et solides, qui sont cédées aux souscripteurs au prix de 2 fr. l'exemplaire. Le port et l'emballage sont comptés en sus. La Direction se charge aussi de la *reliure complète* de chaque volume au prix de 3 fr. 75, la couverture comprise. La reliure se fait au fil de chanvre et non pas au fil de fer.

Chronique scolaire

Confédération. — La Société suisse pour l'extension des travaux manuels dans les écoles de garçons organise, à Sion, du 13 juillet au 8 août 1908, le *XXIII^{me} cours normal suisse*